

Repair Café Beaucouzé

Charte du Réparateur Bénévole

Vous êtes réparateur bénévole et nous vous remercions de votre implication.
Il faut rappeler que le slogan du Repair Café est « Jeter ? Pas question ! ».

Pour assurer le bon déroulement de nos Ateliers et en particulier votre sécurité, celle des visiteurs, et pour éviter tout éventuel contentieux, nous vous demandons de :

- prendre connaissance du « Règlement » affiché à l'entrée de nos Ateliers et dont une copie vous a été communiquée
- prendre connaissance des consignes additionnelles ci-dessous
- signer la présente « Charte du réparateur bénévole RCB (Repair Café Beaucouzé)»

A votre arrivée

- portez le badge nominatif qui vous a été fourni
(En réclamer un au besoin au Secrétariat de votre Repair Café).

Avant chaque intervention

- respectez l'ordre d'arrivée des Visiteurs après qu'ils soient passés par l'Accueil pour remplir une « Fiche Prise en Charge (PeC) » qui comporte un numéro d'ordre d'arrivée. Par passage il ne sera pris en charge qu'un seul objet à la fois. Un deuxième objet à réparer se fera après un deuxième passage.
- dans la mesure du possible un pré-diagnostic est effectué à l'Accueil pour vérifier qu'un appareil pourra bien être pris en charge afin d'éviter les pertes de temps.
- n'acceptez pas de prendre en charge un appareil ou objet sans « Fiche Prise en Charge ».
- vérifiez que la « Fiche Prise en Charge » a bien été datée et signée par le Visiteur qui atteste ainsi avoir pris connaissance du Règlement qui vous couvre juridiquement. Dans le cas où plusieurs objets sont pris en charge, n'oubliez pas qu'il doit y avoir une fiche par objet.
- n'acceptez pas d'intervention que vous ne savez pas faire et le cas échéant orientez le Visiteur vers un autre réparateur ou demandez de l'aide à un autre réparateur.
- refusez (poliment) les objets trop sales.
- ne pas oublier la dimension pédagogique de notre Association : nous sommes là d'abord pour expliquer, montrer comment faire aux visiteurs qui doivent rester sur place.
- environ 45 minutes avant l'heure de fermeture de l'Atelier et ce en liaison avec l'Accueil, ne vous engagez pas sur une intervention qui conduirait au-delà de l'heure de fermeture qui a été fixée conventionnellement.

Pendant chaque intervention

- RESPECTEZ LES CONSIGNES DE SECURITE (voir ci-dessous)
- faites-vous bien expliquer le problème rencontré (quoi, depuis quand,...)
- avant de démonter, vérifiez la réalité du problème annoncé.
- faites participer l'utilisateur dans la mesure de ses capacités (démontage/ remontage par exemple).
- expliquez ce que vous faites.
- en cas de doute n'hésitez pas à demander conseil ou aide auprès d'un autre réparateur.
Si possible travaillez en binôme sauf si cela empêche de prendre en charge l'ensemble des Visiteurs présents.
- assurez-vous de l'accord de l'utilisateur avant toute manipulation risquant de dégrader l'objet.
- consultez les éventuelles fiches de dépannage et modes d'emploi.

- épargnez outils, vis, écrous... et utilisez les outils adéquats. Si vous n'en disposez pas, demandez-en aux autres réparateurs et in fine, si c'est un outil régulièrement nécessaire demandez au Président du Repair Café qu'il soit commandé.
- demandez un deuxième avis avant de conclure à un échec.

En fin d'intervention

- faites une synthèse avec le visiteur et validez par une inscription sur la Fiche Prise en Charge - sur laquelle vous devez mentionner votre nom - si l'objet ou appareil est réparé, pas réparable ou pas réparé et alors pourquoi et ce que vous avez préconisé.
- si l'objet n'est pas réparable, il sera récupéré par le visiteur.
- ne conservez pas les objets (sinon c'est vous qui devrez aller les jeter !)
- n'oubliez pas de comptabiliser les éventuelles pièces utilisées (fusibles, câbles...)

A votre départ

- rangez les outils utilisés et remettez les outils qui appartiennent à l'Association au Responsable présent.
- nettoyez votre espace de travail.
- A la fin de la séance de réparation, participation au rangement et nettoyage du local (ce local est mutualisé avec d'autres associations).
- informez le Président ou Responsable de permanence que vous quittez votre poste quand vous partez avant la fin de l'Atelier.
- signalez au Président ou Responsable les outils et consommables à acheter.
- gardez soigneusement votre badge pour l'avoir lors de l'Atelier suivant sauf badge générique de dépannage.

CONSIGNES DE SECURITE

SECURITE ELECTRIQUE POUR LES REPARATEURS CONCERNES

- Attention aux appareils munis de condensateurs de forte puissance (fours à micro-ondes, téléviseurs...) Même débranchés ils peuvent tuer...N'intervenez sur l'alimentation que si vous avez la formation requise. Faites-vous aider si vous avez un doute.
- faites le maximum de tests hors tension (appareil PHYSIQUEMENT débranché)
- pour un test sous tension :
 - branchez l'appareil au bloc de prises protégées par un disjoncteur différentiel
 - recouvrez l'appareil démonté de son capot (micro-ondes en particulier)
 - mettez-vous et mettez l'utilisateur à distance
 - n'hésitez pas à mettre des lunettes de sécurité
 - n'oubliez surtout pas de débrancher l'appareil après le test
- un appareil potentiellement dangereux doit être déclaré hors service auprès du visiteur et le préciser sur la fiche de synthèse. Vérifiez les vis, l'isolation des fils, les soudures, ne supprimez jamais une sécurité (fusible, fusible thermique, contacteur...)

MEFIEZ VOUS

- des brûlures (pour vous-même ou les usagers) avec les fers à souder, fers à repasser, et autres résistances chauffantes
- des centrales-vapeur
- des pièces tournantes ou coupantes

NE MANIPULEZ PAS

- de liquides combustibles, de matériaux corrosifs, d'amiante (vieux fours,...)
- refusez les objets présentant ce type de risque si vous avez le moindre doute

Dans tous les cas de figure, veillez à ce que les enfants, gardent une distance de sécurité par rapport à votre poste de travail.

STOCK DE COMPOSANTS CONSOMMABLES ET PETITES FOURNITURES

Dans la mesure des possibilités financières de l'Association Repair Café et pour autant qu'il y ait une possibilité de stockage qui doit être validée par le Président et le Comité Local (Bureau), un petit stock de petites fournitures fréquemment nécessaires à des réparations peut être constitué.

Si un composant (en particulier électronique) est nécessaire pour une réparation, le Visiteur sera assisté par le réparateur qui l'aidera à identifier comment il peut se le procurer afin de revenir ultérieurement faire la réparation avec le réparateur qui a pris en charge l'appareil.

AUCUNE TRANSACTION FINANCIERE NE DOIT INTERVENIR AU NIVEAU DES TABLES DES REPARATEURS PENDANT LES ATELIERS.

ASSITANCE A LA COMMANDE DE PIECES DETACHEES

Le Repair café est là pour aider les visiteurs à se procurer des pièces et ce sont eux qui doivent passer commande et pas le Repair Café pour dégager notre responsabilité en cas d'erreur. Le Repair café a pour objet aussi d'indiquer qu'il existe des Réparateurs professionnels que le Repair Café n'a pas pour vocation de concurrencer.

FONCTIONNEMENT HORS CADRE DU REPAIR CAFE

Lorsqu'un Réparateur juge que la réparation est réalisable, mais qu'elle suppose du temps et ou des équipements et/ou des pièces détachées complexes il doit envisager avec le Visiteur toutes les solutions qui permettront d'éviter que l'objet ou appareil soit jeté.

Le Repair café doit être totalement mis hors de cause quelle que soit la solution retenue.

Les Réparateurs devront en particulier veiller à ce qu'en aucun cas celle-ci puisse s'apparenter de près ou de loin à

- un travail dissimulé ou « au noir »
- une concurrence déloyale vis-à-vis des Réparateurs professionnels

Toute pratique qui pourrait de facto porter préjudice moral ou financier à l'Association pourrait valoir exclusion de l'Association et, dans un cas extrême, poursuite judiciaire.

Seules les réparations, partielles ou complètes effectuées exclusivement lors des Ateliers sont considérées comme entrant dans le cadre du Repair Café.

Les visiteurs doivent repartir systématiquement avec les objets qu'ils ont apportés, quitte à revenir à une nouvelle session avec des pièces détachées commandées par leur soin.

Un éventuel « cas particulier exceptionnel » ne pourra être admis qu'après accord formel du Président du Repair Café.

Je reconnais avoir pris connaissance du « Règlement » tel qu'affiché lors des Ateliers et avoir reçu une copie papier ou dématérialisée de la présente « Charte du Réparateur bénévole Repair Café Beaucouzé » et confirme accepter de l'appliquer scrupuleusement.

A

Le

Prénom/Nom

Signature